

Réduire l'empreinte déchet et réaliser des économies

✓ La mise en place d'un management environnemental

La gestion des déchets est l'une des composantes majeures des enjeux environnementaux. Il est donc indispensable d'identifier les flux générés afin de leurs assurer le traitement le plus écologique et adéquat possible. Ainsi une politique de tri à la source s'impose tout en gardant à l'esprit que l'objectif est une réduction à la source.

Intégrer la gestion des déchets dans la stratégie de l'entreprise c'est minimiser ses coûts et optimiser ses ressources.

✓ La réduction des frais généraux

La gestion des déchets a un coût élevé, d'où l'utilité d'une minimisation de la production de ces déchets. Cela permet de réaliser des économies importantes. C'est un paramètre souvent négligé mais sur lequel il est pourtant facile de mettre en application des gestes éco-responsables et rentables.

Nous responsabilisons vos salariés et vous aidons à atteindre une économie comprise entre 15% et 30% sur votre gestion des déchets grâce à la mise en place d'un système de collecte et de recyclage d'une part, mais surtout d'un programme de sensibilisation et de réduction des déchets à la source d'autre part.

✓ Une démarche de différenciation innovante et proactive

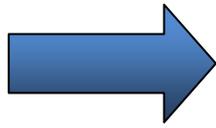
Soyez proactifs dans vos démarches environnementales en anticipant les futures contraintes réglementaires et en échelonnant vos investissements dans le temps.

Améliorez votre image et intégrez le développement durable comme un levier de compétitivité.



La gestion des déchets, un poste de dépense important sur lequel vous pouvez réaliser des économies via la mise en place d'un management environnemental durable

Etat des lieux de la situation



Le saviez-vous ?

- ✓ 9 entreprises sur 10 ignorent le coût complet de leurs déchets.
- ✓ Les emballages représentent 35 % des déchets en France.
- ✓ Les impressions inutiles des entreprises françaises représentent 1,2 million d'arbres abattus.
- ✓ Avec une tonne brute de déchets papier on produit 700kg de papier recyclé et on sauve 17 arbres.
- ✓ 42 % du bois exploité commercialement sert à fabriquer du papier.
- ✓ Le taux de collecte des piles et accumulateurs est de seulement 33%.
- ✓ Une pile jetée ou non triée pollue 1m³ de terre et 1000m³ d'eau pendant 50 ans.
- ✓ Les DEEE contiennent des substances hautement toxiques mais sont recyclables à plus de 75%.
- ✓ Une cartouche comme la cartouche d'encre H.P n°27 revient à plus de 2.000 € le litre pour le consommateur.
- ✓ Un gobelet en plastique dans la nature il mettra entre 100 et 1000 ans à disparaître .
- ✓ Un salarié consomme en moyenne 650 gobelets par an soit 2,6 Kg soit 15 €.
- ✓ 19, 2% des plastiques sont recyclés, et 1% des gobelets sont recyclés.

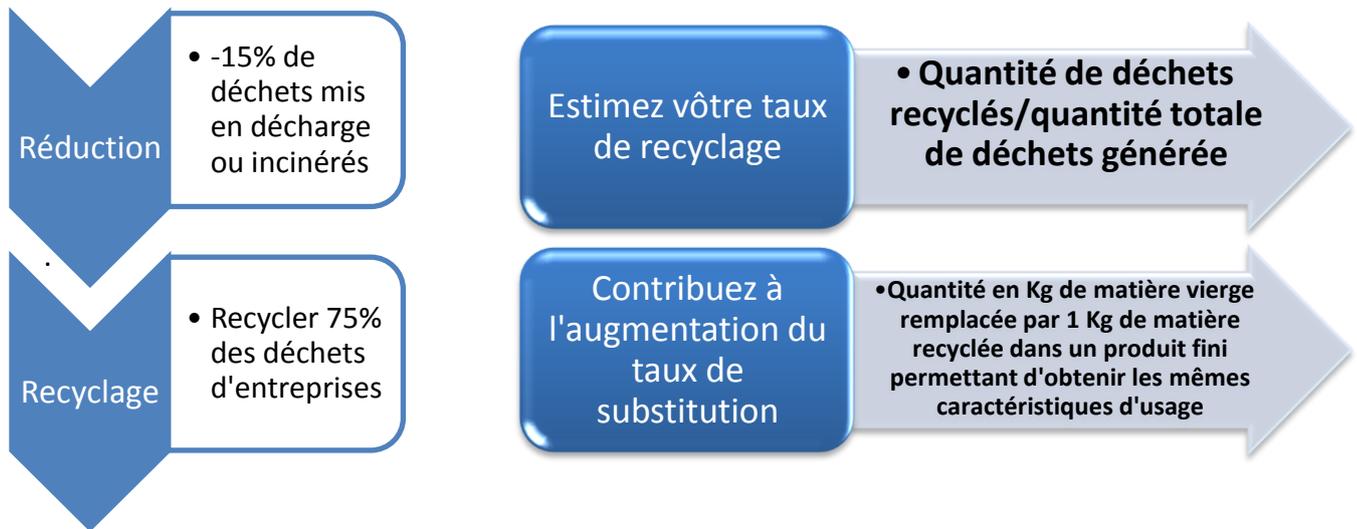
Les déchets générés par un employé du (tertiaire) :
75% papier/carton
10% DEEE
15% DIB (ordures classiques)

Fabrication du papier=
Bois +
Eau +
Energie +
Agents chimiques
(blanchiment)



La gestion des déchets, un poste de dépense important sur lequel vous pouvez réaliser des économies via la mise en place d'un management environnemental durable

Atteignez les objectifs fixés par le Grenelle Environnement, qui fait de la réduction et du recyclage des déchets une priorité. En réduisant les quantités vous réduisez les coûts de traitement.



➔ Réalisez 20% d'économies sur le traitement des déchets avec des solutions simples.

Prévention, sensibilisation et mise en place de signalétique

- ✓ Visuels, information, consignes, réunion et formation, éco-gestes

Diagnostic, gestion et suivi des flux de déchets générés

- ✓ Indicateurs, traçabilité, reporting

Mise en place de systèmes de tri, collecte et recyclage

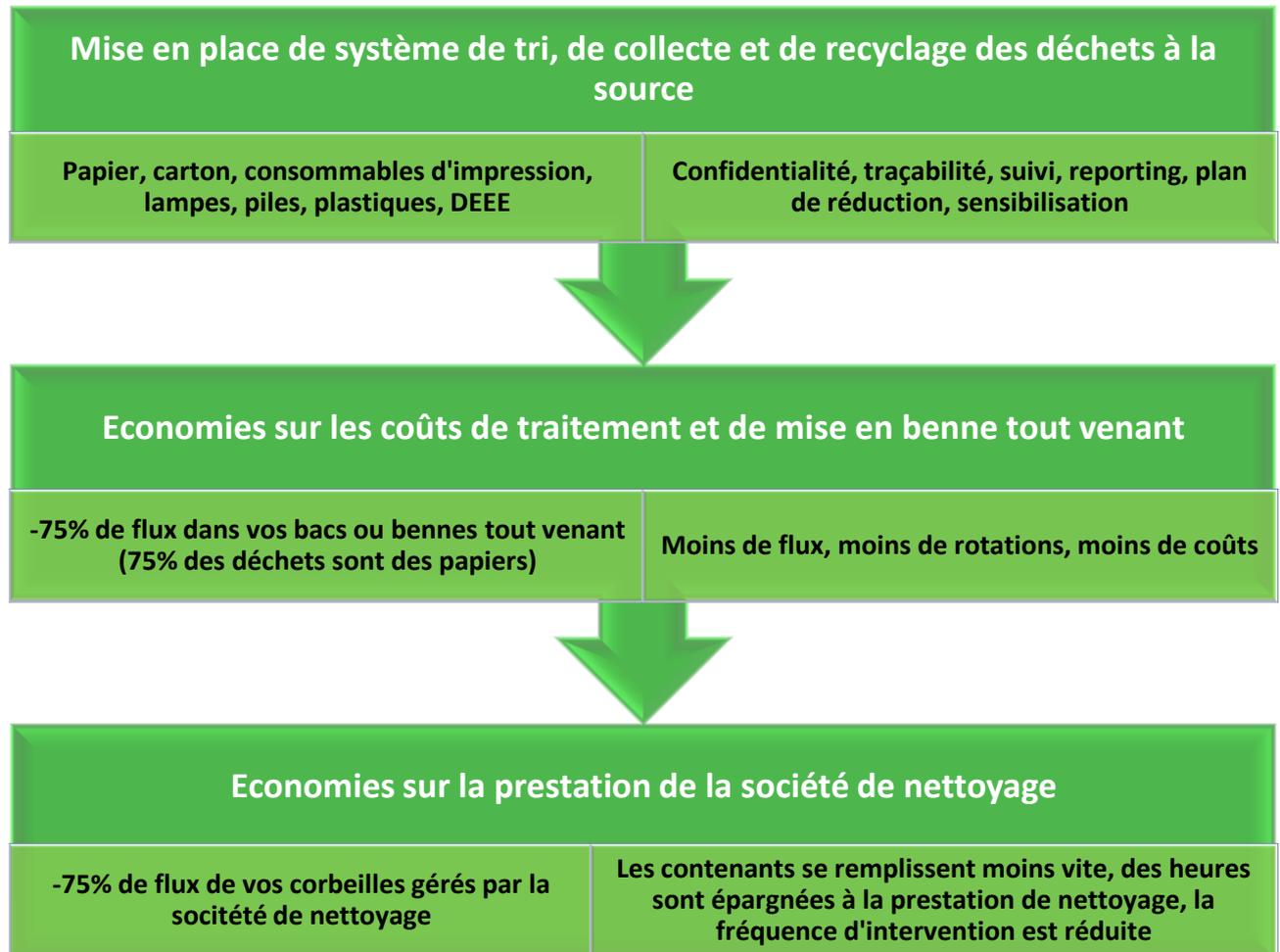
- ✓ Contenants individuels et collectifs adaptés à chaque typologie de déchet

Investissements et achats éco-responsables et durables

- ✓ Achats de produits recyclés et labellisés, achats groupés, achats de gros



Un système simple, efficace et vertueux avec la mise en place de nos solutions de sensibilisation et d'accompagnement



La mise en place de cette solution permet :

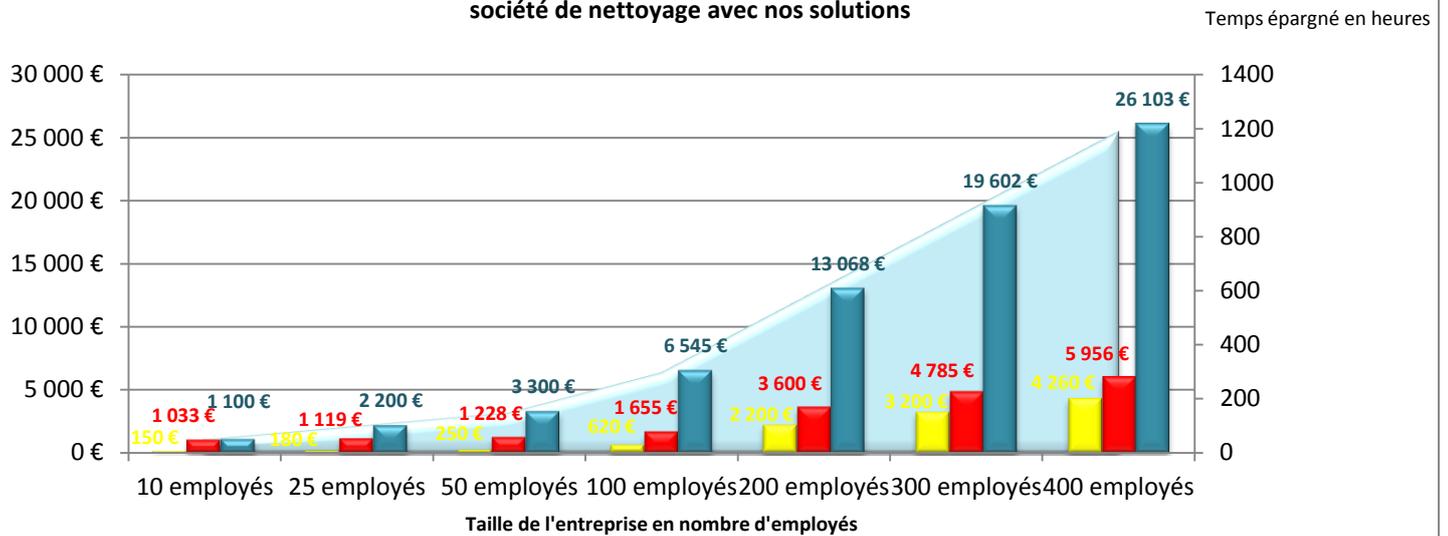
- ✓ Une réduction des coûts de la gestion des déchets en amont et en aval
- ✓ Une réduction des impacts environnementaux
- ✓ Une transparence totale
- ✓ Une fédération des collaborateurs autour d'une démarche environnementale commune

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas »



Les économies réalisables en mettant en place nos solutions de sensibilisation et d'accompagnement

Economies réalisables annuellement sur une mise en benne DIB/Tout venant et sur la prestation de la société de nettoyage avec nos solutions



- Nombre d'heures épargnées au nettoyage de vos locaux annuellement (gestion des déchets)
- Economies réalisables annuellement (en €) sur une mise en benne DIB/tout venant avec notre solution papier
- Economies réalisables annuellement (en €) sur une mise en benne DIB/tout venant avec notre solution multi-déchets (déchets classiques compris)
- Economies réalisables annuellement (en €) sur la prestation de nettoyage (gestion des déchets)

*Moyenne de 120€ HT/tonne de coût de traitement de DIB, de 55€ HT de location mensuelle de benne, et de 80€ HT de rotation de benne.

*Moyenne comprise entre 50 Kg et 80 Kg de déchet papier généré par collaborateur par an.

*Déchets retrouvés dans une corbeille de bureau : 80% de papier, 20% d'ordures classiques.

*Moyenne des économies réalisées sur le traitement de vos déchets en incinération avec notre solution de collecte et recyclage.

*Moyenne comprise entre 1h et 9h de nettoyage par jour pour des entreprises de 10 employés et de 400 employés respectivement, avec une tarification de 25€ HT par heure.

*30% du temps passé par le personnel d'entretien est consacré à la gestion des déchets.

*Les calculs ont été effectués sur les bases de données moyennes et minorées recueillies après étude des flux auprès de 20 entreprises bretonnes de Juillet 2012 à Décembre 2013.

- ✓ La mise en place de notre solution permet de réduire la production de déchets (amont et aval) et les dépenses induites de 20%.
- ✓ Les résultats sont observables sur du court terme et vous garantissent un effet vertueux à double impact ; des réductions de frais et un engagement environnemental.

